

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

lancement du service national universel Question au Gouvernement n° 2062

Texte de la question

#### LANCEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

M. le président. La parole est à Mme Émilie Guerel.

**Mme Émilie Guerel.** Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la France a besoin de citoyens solidaires, responsables et engagés. Ainsi, depuis dimanche dernier, 2 000 jeunes expérimentent le service national universel, le SNU, dans treize départements pilotes. Ils sont, pour deux semaines, les pionniers de la République.

Rapporteure de la mission d'information portant sur le service national universel, je salue la concrétisation de cette promesse de campagne du Président de la République (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.) J'ai, chevillés au corps, l'intégration républicaine, le lien armée-nation, tout autant que l'engagement citoyen.

Le service national universel revêt trois ambitions majeures.

D'abord, créer un moment de mixité sociale, de cohésion territoriale, de creuset républicain pour la jeunesse autour des valeurs de la République. Ensuite, proposer aux jeunes des formations dans un contexte où les risques ont évolué. Enfin, susciter leur engagement.

La première phase, obligatoire, est d'intégration et de cohésion. Elle concerne tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 18 ans et doit transmettre un socle de valeurs communes afin de forger une société de la résilience, qui gomme les fractures au sein d'une jeunesse marquée par les attentats dans notre pays et qui a soif d'engagement. S'engager, c'est donner ce que l'on a de plus cher, son temps, au service d'un intérêt qui nous dépasse : l'intérêt général. (M. Jean Lassalle applaudit.)

Une seconde phase consiste en un engagement volontaire qui peut être réalisé entre 18 et 25 ans et dont la mise en œuvre s'appuie essentiellement sur les dispositifs de volontariat existants.

Ainsi, le service national universel nous fait vivre un moment de vibration nationale. Cette expérience, qui ravive l'engagement, a une vocation universelle. Dès lors, comment garantir le caractère obligatoire de ce service citoyen et quels leviers seront utilisés afin que tous les jeunes prennent part à ce moment de creuset républicain ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe UDI et indépendants.)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

**M.** Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Il y a deux ans, lors de la campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait pris un engagement : mettre en place un service national universel d'un mois afin de renforcer la cohésion républicaine, le lien armée-nation, et pour permettre l'engagement de tous les jeunes au service de la République.

Un certain nombre de travaux ont été réalisés. Je tiens à ce propos à saluer la qualité du rapport que vous avez remis, les travaux de votre collègue Christophe Blanchet, qui se trouve en semaine d'immersion dans le centre SNU de l'Eure dans cet esprit d'évaluation qui caractérise le groupe majoritaire,...

- M. Thibault Bazin. Il n'y a pas que la majorité qui fait de l'évaluation!
- M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . . . . ainsi que ceux du général Ménaouine.

Deux ans plus tard, ce dimanche, 2 000 jeunes ont inauguré le service national universel (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Avec Jean-Michel Blanquer, Frédérique Vidal, Sébastien Lecornu, nous sommes allés les accueillir – d'autres collègues iront également sur le terrain. Ces jeunes viennent de lycées généraux, professionnels, technologiques, ils sont apprentis, en situation de handicap, décrocheurs... Je tiens à leur rendre hommage, à rendre hommage à ces jeunes pionniers qui se sont engagés dans cette phase pilote du service national universel (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

- M. Éric Straumann. Vont-ils aussi marcher au pas ?
- **M. Gabriel Attal**, *secrétaire d'État*. Que nous disent-ils ? « Je veux renforcer la cohésion dans mon pays, je veux rencontrer des jeunes qui viennent d'autres territoires, d'autres milieux sociaux. » La plupart de ceux que nous avons rencontrés ont pris le train pour la première fois, ont changé de région pour la première fois. C'est un moment d'émancipation, un moment de découverte (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*) qui sera important pour leur orientation, pour leur insertion, car le champ des possibles en sera élargi.
- M. Pierre Cordier. On est d'accord au MJS?
- **M.** Gabriel Attal, secrétaire d'État. Ensuite, ils nous disent : « je veux m'engager, je veux m'engager au service des autres et, pour cela, j'ai besoin que vous m'aidiez à trouver les codes, à trouver le cadre, à trouver les contacts, à découvrir l'engagement car, parfois, je doute de mon utilité ». L'objectif du SNU, c'est bien de montrer à tous les jeunes de France qu'ils sont utiles socialement, qu'ils ont quelque chose à apporter à notre pays.

Le SNU continuera à se déployer dans les années à venir et il montera progressivement en puissance, concrètement. Le Président de la République a demandé que nous allions plus vite que ce qui était prévu, donc, nous sommes en train de travailler à un scénario que nous présenterons dans les mois qui viennent. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)

M. Laurent Furst. Garde-à-vous!

### Données clés

Auteur : Mme Émilie Guerel

Circonscription : Var (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2062

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG2062

## Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 juin 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 juin 2019